

L'ÉDITO

Véronique Lamquin

LIBÉRER BRUXELLES DE SON CORSET LINGUISTIQUE

Ce sont de petits signaux... Cette demande, exprimée par une majorité de Bruxellois, de pouvoir voter pour des listes bilingues. Cette revendication, tout aussi nette, d'écoles multilingues dans la capitale. Ce constat que le clivage entre francophones et néerlandophones n'en est plus vraiment un, bien moins que la fracture sociale. Cette conviction que les relations linguistiques sont apaisées sur un territoire de 183 nationalités. Quelques données puisées dans le baromètre linguistique établi par la VUB et dans l'étude sur la gouvernance cosignée par l'ULB et la VUB. Qui font écho à cette petite musique multilingue que l'on perçoit en laissant traîner ses oreilles dans un tram ou dans un bar. Bruxelles change, en mieux. Grâce aux femmes et aux hommes qui y vivent et se libèrent chaque jour davantage de leur corset institutionnel. En 1989, la création de la Région de Bruxelles-Capitale avait un prix : la cohabitation des deux Communautés qui entendaient rester maîtresses de leurs compétences sur ce territoire bilingue ; et l'octroi de gages à la minorité flamande (dont la parité au gouvernement, la double majorité pour certains votes et, depuis 2001, la représentation garantie au Parlement...). C'était il y a trente ans, lorsque la ville comptait 970.000 habitants, que des esprits obsédés par le commu-

nautaire pouvaient plus aisément étiqueter francophone ou néerlandophone (à l'époque on disait encore « flamand »).

Aujourd'hui, la ville compte

1,2 million d'habitants, dont une large moitié n'est pas née belge et ne peut décemment pas être enfermée dans une identité définie par une des deux langues régionales. Les habitants se définissent d'ailleurs spontanément

Les partis seraient inspirés de montrer qu'ils ne s'arc-boutent pas sur le passé

ment comme Bruxellois. Et réclament des solutions qui dépassent ce vieux clivage linguistique. Une école bilingue, ce n'est pas un cursus en français pimenté d'un cours de géo dispensé par une prof venue d'Anvers, c'est un programme intégralement assuré par des enseignants francophones et néerlandophones. Un projet culturel, sportif, social, associatif, ne devrait pas devoir se choisir, pour être subsidié, un sexe linguistique parce que le législateur en a décidé ainsi il y a trois décennies.

Bien sûr, on ne balaie pas d'une réalité de terrain les lois et institutions du peuple bruxellois.

Mais, à l'heure du « citoyen qu'on écoute », les partis... francophones et néerlandophones seraient bien inspirés de se montrer créatifs dans leurs programmes électoraux. Et démontrer par là qu'ils ne s'arc-boutent pas sur la ville d'hier alors que les Bruxelloises et Bruxellois construisent celle de demain.